

dodis.ch/9575

L'Observateur suisse auprès de l'ONU à New York, le Ministre Soldati, au Chef du DPF, le Conseiller fédéral Petitpierre¹

[POSITION DE LA SUISSE VIS-À-VIS DE L'ONU DANS LA CRISE DE SUEZ]

New York, 10 janvier 1957

Le Secrétaire général² m'a reçu le 9 janvier à 16 heures. Il considère la position suisse vis-à-vis de l'ONU telle qu'elle est actuellement comme la plus utile aux intérêts des deux parties ainsi qu'à l'intérêt général. Il a souligné le rôle d'après lui décisif de la prompte intervention de Swissair.³ Cela aurait permis d'après Hammarskjöld à l'action de l'ONU de devancer l'infiltration russe en Égypte. Sur le plan général, Hammarskjöld me dit que son action personnelle dans les problèmes récents s'est largement inspirée de la conception suisse de la neutralité moderne, positive et utile. Il estime qu'il ne lui appartient pas d'exprimer personnellement son approbation ou sa désapprobation, mais de réaliser ce qui est effectivement réalisable et efficace. Il en découle que son action personnelle n'est pas toujours comprise par les pays membres. Il est d'autant plus heureux de penser qu'on a bien compris les motifs de son action à Berne grâce aussi à l'interprétation fidèle de sa pensée par Lindt.⁴ Rapport suit.⁵

¹ CH-BAR#E2800#1967/60#54* (15), DDS, vol. 20, doc. 99. Le télégramme N° 4 est envoyé par l'Observateur suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, Ministre Agostino Soldati, au Chef du DPF, le Conseiller fédéral Max Petitpierre, le 10 janvier 1957 à 12h27. Il est reçu par le DPF à Berne le 11 janvier 1957 à 9h15. Une version légèrement plus élaborée du texte du télégramme se trouve dans le dossier CH-BAR#E2210.5-02#1970/17#212* (Inf.IV.2).

² Dag Hammarskjöld.

³ Sur la mise à disposition d'avions de la compagnie aérienne suisse pour le transport des troupes des Nations Unies acheminées au Moyen-Orient, cf. DDS, vol 20, doc. 90, dodis.ch/12738, et le télégramme N° 71 du Conseiller fédéral Petitpierre à l'Observateur suisse auprès de l'ONU à New York, Ambassadeur August Lindt, du 23 novembre 1956, dodis.ch/12034.

⁴ L'Ambassadeur Lindt est l'observateur suisse auprès de l'ONU à New York de 1952 à 1956.

⁵ Cf. la lettre du Ministre Soldati au Conseiller fédéral Petitpierre du 9 janvier 1957, dodis.ch/9576.





La Confédération prend en charge les frais de transport de troupes de l'ONU vers l'Égypte avec des avions de Swissair entre le 13 et le 25 novembre 1956, pendant la Crise de Suez. Sur la photo, un Douglas DC-6B avec des casques bleus de la mission UNEF I à Naples, dodis.ch/62972 (ETHBIB, Bildarchiv/Stiftung Luftbild Schweiz, Photo: Swissair, LBS_SR03-02042).